

ON S'ABONNE : Cahors, bureau du Journal, chez A. LAYTOU, imprimeur, ou en lui adressant franco un mandat sur a poste. PRIX DE L'ABONNEMENT : LOT, AVEYRON, CANTAL, CORRÈZE, DORDOGNE, LOT-ET-GARONNE, TARN-ET-GARONNE : Un an, 46 fr. Six mois, 25 fr. Trois mois, 15 fr. AUTRES DÉPARTEMENTS : Un an, 20 fr.; Six mois, 11 fr. L'abonnement part du 1er ou du 16

# JOURNAL DU LOT

POLITIQUE, LITTÉRAIRE, AGRICOLE ET COMMERCIAL

PARAISANT LES MERCREDI ET SAMEDI

Le JOURNAL DU LOT est désigné pour la publication des Annonces Administratives du Département.

### PRIX DES INSERTIONS

ANNONCES : 25 centimes la ligne. RÉCLAMES : 50 centimes la ligne. Les Annonces et Avis sont reçus à Cahors, au bureau du Journal rue de la Mairie, 6, et se paient d'avance. — Les Lettres ou paquets non affranchis sont rigoureusement refusés.

Cahors, imp. de A. LAYTOU rue de la Mairie, 6.

### CALENDRIER DU LOT.

DAT	JOURS.	FÊTE.	FOIRES.	LUNAISSONS.
10	Dim.	s. Antonin.		☉ P. L. le 3, à 3 h. 1' du soir.
11	Lundi.	Rogations.	Albas, Cajarc, Faycelles, Puybrun, Thémines, Fajoles, Labastide-Murat.	☽ D. Q. le 10, à 7 h. 25' du mat.
12	Mardi.	s. Achille.	Castelnau, Escamps, Comiac, Caniac, Cressensac, St-Sozy.	☽ N. L. le 17, à 4 h. 58' du soir.
13	Mercr.	s. Stanislas.	Bétaille, Lavercaitière, Prouilhac.	☽ P. Q. le 25 à 8 h. 56' du soir.

L'abonné pour un an au Journal du Lot a droit à une insertion de 30 lignes d'annonces ou 15 de réclames. Pour six mois, de 12 lignes d'annonces ou 7 de réclames. Cette faveur n'est accordée que pour le département.

M. HAVAS, rue Jean-Jacques-Rousseau, 3, et MM. LAFITE-BULLIER et Ce, place de la Bourse, 8, sont seuls chargés, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal du Lot.

### L'ABONNEMENT SE PAIE D'AVANCE

### SERVICE DES POSTES.

DERN. LEVÉE DE BOÎTE.	DÉSIGNATION DES COURS.	DISTRIBUTION.
7 h. 30' du matin.	Paris, Bordeaux, Toulouse : t le midi.	6 h. 30 m. du s.
7 heures du soir.	Brives (Gourdon), Montauban, Caussade, Toulouse, Castelnau-Montriat.	7 h. du m.
10 heures du soir.	Figeac (Labenque, l'Aveyron), Fumel, Castelfranc, Puy-l'Évêque, Cazals, St-Géry.	7 h. du m.

L'acceptation du 1er numéro qui suit un abonnement fini est considérée comme un réabonnement. Avis de renvoyer ce numéro, quand on voudra se désabonner.

Cahors, 6 Mai 1863.

### DÉPÊCHE TÉLÉGRAPHIQUE.

(Moniteur)

Le courrier de la Havane a apporté à Cadix des nouvelles de la Verra-Cruz du 5 avril : Le général Bertier a battu Comonfort qui se dirigeait sur Puebla. Le général Orthéga a demandé à capituler. Le général Forey a exigé la reddition sans condition.

Une tentative du général mexicain de sortir de la ville avec 15,000 hommes, a été repoussée avec d'immenses pertes subies par l'ennemi. Les vivres sont abondants à la Verra-Cruz.

### BULLETIN

Le Corps Législatif vient de voter à l'unanimité, moins cinq voix, le projet de loi relatif au chemin de fer de l'Est. On ne doute pas, dit notre correspondant, que le même favorable accueil soit réservé aux lignes de l'Ouest, du Centre, du Midi, et aux deux grandes voies algériennes.

Les rapports de M. Mercier sur le réseau complémentaire de l'Ouest, et le rapport de M. de Jouvanel, sur celui de la compagnie d'Orléans, sont déposés au palais Bourbon.

Voici comment s'exprime M. le baron de Jouvanel, au nom de la commission chargée d'examiner le projet de loi, approuvant la convention passée avec la compagnie d'Orléans, sur le chemin de Cahors à la ligne de Limoges à Agen :

« Cette concession réalise une promesse contenue dans un décret du 7 avril 1855 et une loi du 2 mai suivant.

» La direction vers Libos tranche au profit d'une ligne transversale dans la direction de l'Ouest une question longtemps débattue entre la riche vallée du Lot et une ligne se dirigeant vers le Nord, pour trouver son point d'attache à Gramat ou à Assier sur le chemin de Figeac à Périgueux.

» Il était nécessaire de rattacher au réseau de nos chemins de fer le chef-lieu d'un département important ; il était également de toute justice de dédom-

mager un peu cette contrée de la perte qu'elle a subie à la suite du détournement imprimé au trafic qu'alimentait entre le nord et le midi de la France la route impériale n° 20. Trafic désormais absorbé par la ligne ferrée de Limoges à Agen par Périgueux.

» L'embranchement vers Gramat semblait devoir faire espérer l'exécution ultérieure d'une ligne prolongée de Cahors sur Montauban. Ce pays eût retrouvé à la fois et un marché pour ses produits vinicoles dans les départements de la Corrèze, de l'Aveyron, du Cantal, et tout le trafic dont lui donnait la jouissance séculaire sa situation géographique sur la ligne descendant de Paris vers Toulouse. Au lieu d'être vivifiée par une voie du nord au sud, ce département attendra désormais ses éléments d'activité et de richesse de l'exécution d'une ligne transversale de l'ouest à l'est qu'on pourrait indiquer pour l'avenir par un chemin de Libos ou même d'Aiguillon à Capdenac par Cahors. »

Le roi Victor-Emmanuel est rentré à Turin. Le Pape se propose à quitter Rome, le 5 mai pour faire dans la partie méridionale de ses États un voyage de six jours.

Les journaux italiens assurent que l'état des provinces napolitaines s'améliore et que le brigandage y est en décroissance.

Il se confirme que la réponse du cabinet de Saint-Petersbourg aux réclamations de la France en faveur de la Pologne, est empreinte du meilleur esprit libéral et conciliant. Le prince Gortschakoff ira jusqu'à demander l'ouverture, sous les auspices de l'Empereur Napoléon III, de négociations ayant pour objet le rétablissement de l'autonomie polonaise, sous la suzeraineté nominale de la Russie.

Les nouvelles de Pologne sont fort diverses, dit le Moniteur. A Varsovie, le journal officiel enregistre plusieurs succès du prince Wittgenstein, et confirme la captivité du chef Padlewski. — Les dépêches de Cracovie parlent, il est vrai, d'un engagement entre des troupes russes et la bande commandée par le chef Mokowski, où les pertes auraient été grandes des deux côtés ; mais elles mentionnent aussi un certain nombre de défaites que les Russes auraient subies.

Le comité central de Varsovie a ordonné aux employés de donner leurs démissions en masse.

« J'ai quelque chose à vous rendre, mademoiselle. — A moi ? Je ne sais ce que ce peut être. — Un mouchoir, celui avec lequel vous m'avez bandé les yeux. — Ne parlez pas de cela, monsieur Doring, vous m'embarrassez. — Alors, je le garde comme souvenir. — De cette soirée-là ? Oui, seulement n'en ouvrez plus la bouche ; cela fait mon désespoir. — Et mon souvenir le plus doux. — Chut, monsieur. Songez que je ne suis plus un petit page ; et si vous voulez être généreux envers moi, oubliez que je l'ai été. — Je jure de ne jamais en parler : êtes-vous satisfaite ? — Il faut que vous l'oubliez. — Impossible de le promettre. La mémoire oublie ; le cœur, jamais. »

Sans répondre, Louise se leva et traversa le salon. Les regards de Doring ne pouvaient se détacher d'elle.

Les conversations continuaient ; Weissenbourg avait repris ses prédictions, et la société de la princesse présentait encore un aspect animé. Bientôt tout changea et les invités quittèrent le salon l'un après l'autre.

« Il est impossible, mademoiselle, balbutia-t-il ensuite que vous ne vous souveniez plus de moi, parce que... »

Louise leva les yeux sur lui.

« Monsieur Doring, dit-elle, comment pouvez-vous croire que je vous ai déjà oublié ? »

Cette réponse était si naïve, si ingénue, que Doring se sentit heureux. Adlerstern, au contraire, tourna vivement les talons et s'éloigna. Maurice se rapprocha de Louise.

Nous lisons dans le *Uzas* que tout le palatinat de Kalich est en insurrection.

Les Chambres suédoises viennent de voter des Adresses pour engager le gouvernement à réclamer la liberté de la Pologne.

Le nouveau gouverneur général de Smyrne, Ahmed-Pacha, vient d'adresser à ses administrés une proclamation importante.

Dans cette pièce, qui est un véritable programme administratif, dit le *Constitutionnel*, on remarque surtout le paragraphe relatif à la liberté des cultes : « Quiconque, est-il dit, se » permettrait de proférer des paroles injurieuses » contre une religion, quelle qu'elle soit, ou » d'insulter qui que ce soit, serait contraint à » une promenade humiliane à travers les rues » de la ville avec un écriteau au cou, et subirait » en outre toutes les rigueurs de la loi. »

La proclamation dont il s'agit s'occupe en outre, des améliorations relatives à la voirie, à la surveillance des poids et mesures et à la morale publique.

Le Sultan vient d'arriver à Smyrne. Il y a rencontré le plus brillant accueil. On espère que la visite du souverain va donner une impulsion nouvelle aux travaux du chemin de fer de Smyrne à Aidin.

On mande d'Athènes que plusieurs ministres, parmi lesquels le président du Conseil, veulent donner leur démission. On craint un coup d'Etat. Le gouvernement a pris des mesures contre les menées anarchistes.

En Amérique, les confédérés paraissent, à la suite de leur dernier succès, se préparer à prendre l'offensive dans la Louisiane. Leurs troupes tiennent, d'autre part, le général Foster, cerné dans Washington, petite ville de la Caroline du Nord, et des renforts qui lui étaient envoyés de New-Bern ont été complètement battus.

La cavalerie fédérale a échoué dans sa tentative de passer le Roppohamock.

A. LAYTOU.

### CHAPITRE V.

#### LE MODÈLE.

Le service de Doring commença. Divers écrits qu'il avait lus sur les trabans de Charles XII lui avaient donné une haute idée du mérite de ce corps ; mais il s'aperçut bientôt qu'il était dans l'erreur et que les trabans avaient bien dégénéré.

Ils avaient leur caserne particulière. Un jour, ils reçurent l'ordre de se réunir au grand manège situé près du palais royal. Une discussion s'était élevée entre quelques officiers supérieurs de différentes armes au sujet du mérite relatif de la lance, du sabre et de la baïonnette. Quelques-uns prétendaient que la lance était la meilleure des armes, d'autres soutenaient que c'était le sabre, et enfin d'autres encore que la baïonnette l'emportait sur le sabre et sur la lance. Afin de s'assurer qui avait raison, on ordonna des exercices par le corps des trabans, que l'on croyait le plus capable de manier toute espèce d'armes. Doring, monté sur un jeune cheval de race finnoise vif et élégant, déjà devenu son favori, se rendit à ces exercices, où assistaient plusieurs personnes de la cour, attirées plutôt peut-être par la curiosité que par un véritable intérêt. Parmi elles se trouvaient le comte Adlerstern.

La lutte s'engagea, et l'on vit tantôt une lance rompre, tantôt le fusil tombant à terre, tantôt un sabre sautant de la main d'un des combattants.

« Un nouveau champion pour la lance ! » cria-t-on. Jusque-là elle avait toujours eu le dessus et semblait donc inférieure aux autres armes. Doring s'élança dans la lice, et, comme chez la princesse,

### Dépêches télégraphiques.

(Agence Havas).

Paris, mardi, 5 mai.

Le *Moniteur* publie les réponses de la Russie aux dépêches de la France et de l'Angleterre, relatives à la question polonaise. Le sens de ces réponses est conforme à l'analyse qui en a été donnée par la *Correspondance générale* de Vienne.

A la suite de cette publication, le *Moniteur* ajoute qu'il est facile, en lisant ces documents, de se convaincre qu'ils ouvrent une voie à des plans de conciliation, et qu'on y trouve des bases de négociations pouvant aboutir à une entente entre les différents cours qui recherchent en ce moment les moyens de sauvegarder les intérêts légitimes de la Pologne.

— Il est inexact que le prince de Galles soit attendu à Fontainebleau.

— M. le sénateur baron de Richemond est nommé gouverneur d'une Compagnie foncière, industrielle et commerciale, fondée à Madagascar.

Naples, 4 mai.

Le prince et la princesse Napoléon sont partis pour le Levant.

Constantinople, 2 mai.

Le Sultan est de retour depuis hier de son voyage en Egypte et à Smyrne.

New-York, 22 avril.

Les confédérés sous les ordres de Sibley ont évacué leurs positions près de Brashear-City en abandonnant leurs canons et leurs munitions. Le steamer *Queen-of-West* a été repris par les fédéraux. Sept canonniers et trois transports chargés de troupes ont attaqué les batteries de Wickburg. — Les confédérés ont abandonné Washington (caroline du nord), ainsi que leurs batteries de la rivière Tar. Ils se sont aussi retirés de Suffolk. La question du *Peterhoff* a été portée devant le cabinet. On croit que le navire ne sera pas rendu.

Cracovie, 3 mai, midi.

Hier, Jezioranski a mis en déroute un détachement russe à Kobylanka près de Zamech.

Une colonne russe ayant entouré un corps d'insurgés à Lubica, a été complètement dispersée. Les Russes ont eu 90 hommes tués que les Polonais ont enterrés sur le champ de bataille. Les pertes des Polonais sont peu considérables. Les blessés ont été transportés à Cieszanow.

Breslau, 3 mai, midi.

On mande des frontières de Pologne : Le commandant Fauchaux, qui s'est signalé le 29 dans la brillante affaire de Pyzdry, a été assez grièvement blessé. C'est le comte Jean Dzialynski qui le remplace dans son commandement.

Turin, 4 mai.

M. Ruggers-Settins, président du Sénat, ancien président du gouvernement sicilien en 1848, est mort à Malte. Le gouvernement a envoyé une frégate pour ramener son corps à Palerme.

— Le *Pungolo* publie une dépêche adressée par

Adlerstern le suivit des yeux avec un sourire ironique.

Jeune et agile, bien exercé au maniement des armes, ce dernier ne craignait de se mesurer avec personne. Lorsqu'il vit Doring dans l'enceinte, il demanda la permission d'emprunter un fusil, ce qui lui fut aussitôt accordé.

Déjà les armes se croisaient ; on attaquait, on se portait et on parait des coups. Le léger tremblement des armes prouvait que le combat n'avait pas seulement pour objet la simple démonstration de la supériorité d'une arme sur l'autre. Enfin Doring, dans un moment où lui-même était incapable de calculer la force et l'effet de son coup, frappa, du bois de sa lance, son adversaire sur la tête, et l'étourdit complètement.

Adlerstern ne dut la vie qu'à son casque. Le fusil lui échappa des mains ; il laissa tomber le bras, et ses jambes flageolèrent.

Effrayé de son propre coup, Doring sauta de cheval, courut à son adversaire et lui ôta son casque. Adlerstern avait les yeux égarés et le visage pâle comme la mort.

« Comment vous trouvez-vous ? demanda Doring avec un bienveillant intérêt.

— Misérable ! »

Doring lui tourna le dos.

Mais l'insulte fut bientôt connue, et le traban envoya un cartel à Adlerstern, comme l'exigeait son honneur personnel, non moins que celui du corps où il servait. Il connaissait assez bien le comte pour savoir qu'il n'y avait pas à plaisanter avec cet adversaire. Il savait aussi qu'Adlerstern l'avait offensé à

### FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT

du 6 mai 1863.

## VINCENT

Roman historique.

### IMITATION LIBRE DU SUÉDOIS

DE

### RIDDERSTAD.

#### CHAPITRE IV.

### LE SALON DE LA PRINCESSE SOPHIE-ALBERTINE.

(Suite.)

Doring comprit et le témoigna par un signe de tête froid et bref.

« Il est impossible, mademoiselle, balbutia-t-il ensuite que vous ne vous souveniez plus de moi, parce que... »

Louise leva les yeux sur lui.

« Monsieur Doring, dit-elle, comment pouvez-vous croire que je vous ai déjà oublié ? »

Cette réponse était si naïve, si ingénue, que Doring se sentit heureux. Adlerstern, au contraire, tourna vivement les talons et s'éloigna. Maurice se rapprocha de Louise.

La reproduction est interdite.

le ministre de l'intérieur aux Préfets à la suite de la délibération du Parlement sur les meetings en faveur de la Pologne. Le ministre dit que ces meetings sont un prétexte d'agitation et d'empiètement sur l'action gouvernementale, et il engage les autorités à dissoudre toute réunion politique de nature à troubler la sûreté de l'Etat à l'intérieur ou à l'extérieur.

5 0/0 consolidé italien 72,35. — Emprunt nouveau 73,40.

D'après une dépêche de Vienne, la réponse du Czar aux trois grandes puissances se résumerait ainsi : « L'Empereur maintiendra les institutions accordées aux Polonais en s'en réservant le développement après le retour de la paix en Pologne. L'obstacle principal se trouve dans la conspiration permanente organisée à l'étranger. Les puissances sont adjurées d'aviser à cet état de choses dont le but final est le désordre de l'Europe entière.

Pour extrait : A. LAYTOU.

### Revue des Journaux.

Nous lisons dans le *Constitutionnel*, sous la signature de M. A. Vitu :

« Nous croyons savoir que la réponse du gouvernement russe à la note de la France vient d'arriver à Paris; elle est, dit-on, conçue en termes conciliants et modérés, de nature à faire espérer le succès de la solution demandée par la France, l'Angleterre et l'Autriche, et à laquelle les autres puissances adhèrent successivement. »

#### LE PAYS.

Le *Pays* fait observer, par l'organe du secrétaire de la rédaction, M. E. Villars que le gouvernement de l'Empereur a droit de se féliciter de la manière dont sa communication relative aux affaires de Pologne a été accueillie en Europe.

« Il a reçu cette fois, non pas seulement des témoignages de sympathie, mais des offres de concours. La force morale de l'entente des trois puissances qui ont agi d'abord à Saint-Petersbourg, s'en trouve considérablement accrue. Ce serait au vœu pressant de l'Europe que la Russie aurait maintenant à résister, si elle voulait refuser les satisfactions nécessaires à l'apaisement de la Pologne et à la sécurité de l'ordre européen. »

#### LA FRANCE.

Si nous croyons les appréciations du journal la *France*, les questions italiennes seraient sur le point de se raviver.

« Le roi Victor-Emmanuel, dit M. Renauld, pendant son voyage dans les provinces italiennes, a prononcé plusieurs discours que publie le journal *Italie*, et dans lesquels il a déclaré que le programme de l'unité se poursuivait : L'affaire d'Aspromonte avait seule, aurait-il dit, empêché sa réalisation immédiate; mais il promettait plus que jamais aux Italiens de leur donner Rome et Venise, et ils devaient être unis et prêts à profiter du moment favorable qui ne saurait être éloigné.

« Il nous paraît utile de publier ces faits. Ils peuvent se passer de commentaires. »

#### LE SIECLE.

On lit dans le bulletin du *Siecle* et sous la signature de M. de la Bédollière :

« Le bruit avait couru à Varsovie qu'à l'oc-

cas de l'anniversaire de la naissance d'Alexandre II, le gouvernement russe accorderait à la Pologne la constitution de 1815, moins l'armée nationale. — Une seconde dépêche annonçait que la concession même d'une armée nationale était faite. Enfin, une dernière dépêche faisait savoir aux Polonais anxieux que rien n'était accordé. La vérité, nous le craignons, est qu'il n'y a point de concession. »

On lit dans la même feuille :

La réponse de la Russie à la France est arrivée à Paris et ne tardera pas à être rendue publique. Il serait oiseux d'en faire l'objet de commentaires prématurés : aussi ferons-nous seulement une observation sur la manière dont quelques journaux l'ont caractérisée. La note du prince Gortschakoff serait, disent-ils, conçue en termes très-conciliants, Au gouvernement de la France comme à ceux de l'Autriche et de l'Angleterre, l'empereur Alexandre répond que si les traités servent de base, il n'en a pas moins le droit d'interpréter les stipulations qui concernent la Russie. Il se plaint de la conspiration permanente organisée à l'étranger; il prie les puissances d'avoir confiance dans ses généreuses intentions, de le charger de trouver pour la Pologne un plan d'organisation durable.

Voilà, sauf quelques variantes de rédaction, la teneur des dépêches très-conciliantes du prince Gortschakoff !

C'est là ce qu'on appelle de la conciliation ! Pensait-on, par hasard, que la Russie allait prendre des allures provocatrices, défier les puissances, les heurter de front et braver l'Europe ?

Sa conduite est plus habile. Par des marques de déférence suspecte, elle gagne du temps, et pendant que des courriers de cabinet voyageront sur les routes qui relient toutes les capitales, les troupes russes se ruent sur la Pologne; elle sera accablée par des forces supérieures; ses plus nobles enfants tomberont sur le champ de bataille, ou seront fusillés à l'issue vaine d'une lutte héroïque; ses villes, ses villages seront incendiés; il y aura lieu de répéter cette phrase lamentable : *Ubi solitudinem faciunt, pacem appellant*. Alors le czar daignera développer les institutions qui auront été accordées aux Polonais, et un semblant de liberté sera proclamé parmi les restes mutilés de cette nation décimée, à la condition qu'elle se soumettra aveuglément au joug de ses barbares vainqueurs !

Ce ne sont pas de vaines paroles, ce sont des actes que les puissances européennes demandent à la Russie; et quels sont les siens jusqu'à ce jour ? D'après les correspondances adressées au *Journal des Débats*, 6,000 prisonniers sont entassés dans des chambres humides et infectes, privés de linge, dévorés de vermine. Le lendemain même de la promulgation de l'ukase d'amnistie, plusieurs transports partaient pour la Russie, et l'on proposait à des gens ayant au moins la chance de vendre chèrement leur vie de déposer les armes, tandis qu'au même moment on renvoyait comme recrues au fond de la Russie ceux qui, coupables du même crime dont on promettait la rémission, l'avaient en outre expié déjà par les souffrances de la plus cruelle captivité.

Dans les circulaires aux autorités provinciales, la plus grande sévérité est recommandée; il est dit que l'incendie et le pillage ne

de la faire. La rencontre avec Adlerstern fixée au même jour, à 5 heures du soir, avait rappelé Doring à lui-même. Le duel est un jeu inventé par les passions les plus cruelles, une téméraire ironie, de l'homme envers la bonté créatrice de Dieu, un meurtre au nom d'un amour-propre blessé, un coup mortel porté hors de l'atteinte des lois. Le cœur, auquel une Providence pleine de sagesse a donné la vie, et que la nature et la société ont développé avec sollicitude, est anéanti par un duel, qui se fonde sur une logique dont la haine pose les prémices et le hasard tire les conclusions, le tout dans l'intérêt d'une misérable vengeance!

La mort ne se présente pas ici sous la figure de l'amour et de la réconciliation, mais elle sort de l'abîme, escortée des remords et du repentir. Aussi jamais un homme d'honneur ne se rend-il sans hésitation sur le terrain.

Doring se sentait profondément ébranlé. Il avait écrit à son vieux père, et Fromm avait reçu l'ordre de porter la lettre à la poste, dans le cas où son maître ne reviendrait pas ce jour-là. Maurice n'avait plus qu'un seul désir : revoir Louise, ne fût-ce même qu'un instant. Il fit sa toilette et sortit.

« Personne, nous le croyons, ne méconnaît l'esprit élevé, le caractère généreux de l'Empereur Alexandre. Mais il est entraîné, en quelque sorte malgré lui, par la logique fatale de l'oppression tant qu'il n'aura pas rompu d'une manière absolue avec le système de ses prédécesseurs. Tant qu'il n'aura pas renoncé à dénationaliser la Pologne, il n'aura rien fait de sérieux pour ce malheureux pays. Ce n'est qu'en montrant sa volonté arrêtée de laisser vivre la nationalité polonaise, qu'il donnera satisfaction aux vœux unanimes de l'Europe, et rendra impossible le retour de ces insurrections périodiques qui mettent en péril la paix du monde. »

#### LA NATION.

M. de Girardin continue à désespérer d'une solution diplomatique dans les affaires polonaises :

« Nous avons, écrit le publiciste de la *Presse*, justement dans la puissance de la diplomatie autant de confiance que nous en avons dans la puissance de la presse. L'expérience nous a déjà donné raison à Rome; nous donnera-t-elle tort à Saint-Petersbourg ? C'est ce que nos lecteurs verront s'ils ont la patience d'attendre, car il faudra attendre longtemps. »

#### LA PRESSE.

#### L'OPINION NATIONALE.

L'*Opinion Nationale* fait observer que la Prusse continue à violer le principe de non-intervention au mépris des puissances occidentales :

« La conduite de M. de Bismark, ajoute M. Bonneau, est d'autant plus impardonnable qu'il a sacrifié tout à la fois à sa haine contre les Polonais, le droit international et la constitution prussienne. »

#### UNION.

L'*Union* conteste au Piémont le droit d'intervenir en faveur de la Pologne :

« Le Piémont, écrit M. Poujoulat, demande-

rait-il à la Russie qu'elle laissât la Pologne s'administrer elle-même? Mais les pays qu'il détient ne jouissent pas de cet avantage; la main de l'étranger est partout sur leur tête. Les populations envahies subissent la loi piémontaise en toute occasion et pour tous les détails de la vie publique. Il n'est pas une ressource qui ne demeure à la discrétion du dominateur, pas un intérêt qui ne soit réglé à la convenance du maître. Le rouleau a passé sur les institutions locales, il n'en subsiste plus de trace, et les diverses nationalités italiennes sont engoutties comme dans une tombe. Lorsqu'on a ainsi enterré ou voulu enterrer l'histoire, la vie et la dignité d'un peuple, avec quelle bonne grâce on solliciterait « l'autonomie d'autres nations. »

#### LE MONDE.

On lit dans le *Monde*, sous la signature de M. Chantrel :

« La situation est grave : il est possible que le *statu quo* se prolonge encore plusieurs mois; mais il semble dès aujourd'hui que, de part et d'autre, on ne cherche qu'à gagner du temps pour être prêt à appuyer par force, au besoin, une action diplomatique encore plus énergique. »

Pour extrait : A. LAYTOU.

### Chronique locale.

Par arrêté préfectoral en date du 4 mai courant, le sieur Bouscasse (Pierre), a été nommé cantonnier de 3<sup>e</sup> classe sur la route départementale, n° 8, en remplacement du sieur Delmon (Jean), démissionnaire.

Un arrêté préfectoral en date du 4 mai courant autorise le sieur Boyé (Pierre), à mettre en circulation sur la route, n° 20, une voiture faisant le service de Cahors à Castelnau et retour.

La Compagnie du chemin de fer de Paris à Orléans, vient d'adresser, à M. le Préfet du Lot, le tableau de la marche des trains de Paris à Orléans pour le service d'été qui commencera le 18 mai 1863.

On peut en prendre connaissance à la préfecture du Lot, au bureau des travaux publics.

### AVIS.

#### CORRESPONDANCE SPÉCIALE

##### DES CHEMINS DE FER DU MIDI.

Messieurs les Voyageurs sont prévenus que depuis le 1<sup>er</sup> Mai, les heures de départ et d'arrivée sont fixées comme suit :

Départ de Cahors, 4 heures du matin, arrivée à Valence, 9 heures du matin, correspondant avec le train qui part à 9 heures 45 m. du matin, et arrive à Bordeaux, à 4 heures 18 m. du soir; retour de Valence pour Cahors, après l'arrivée du train express qui a lieu à 1 heure 30 m. du soir, et arrive à Cahors, à 6 heures 30 m. du soir.

La personne qui, le dimanche 3 mai, a perdu dans la rue du Lycée, à Cahors, une Roulière dite Limousine, pourra réclamer ce vêtement au bureau de la société d'Agriculture, en face duquel il a été trouvé.

M... maréchal de la cour de la princesse, sévère vieillard, proche parent de Louise, et chargé de veiller sur elle avec une sorte d'autorité paternelle. Il avait abandonné deux chambres à la jeune personne, du consentement de la princesse, afin qu'elle pût s'y livrer à toutes ses fantaisies, comme on disait. Il n'allait que rarement voir Louise quand elle travaillait seule, plongée dans ses contemplations d'artiste.

C'est là que Doring résolut de se rendre dans l'espoir d'y rencontrer Louise et de pouvoir encore une fois plonger dans ses yeux fidèles, pour y chercher la confirmation des pensées si flatteuses dont il venait de se bercer. Il sentait bien que sa démarche était téméraire, inconvenante même; mais quoi? c'était la dernière fois peut-être qu'il la verrait, car personne ne pouvait prévoir les conséquences du duel.

Quand la mort frappe à notre porte, les coups nous retentissent dans le cœur, et nous font penser avec plus de hardiesse et agir avec plus de résolution. Cependant, que l'on ne prête pas à Doring l'intention de faire connaître ses sentiments à Louise, même par un seul mot : il ne voulait que la voir. Les déclarations d'amour des yeux sont bien plus éloquentes que celles de la bouche.

Une voix intérieure ordonnait à Doring de se retirer, au moment où il allait ouvrir la porte. Mais, avec la témérité de la jeunesse, il n'en tint pas compte et entra.

La suite au prochain numéro.

CONCERT ORPHÉONIQUE

Si l'on peut justement dire d'une institution qu'elle ne peut pas immédiatement produire tous les résultats avantageux qu'on est en droit d'attendre, on peut dire aussi justement que c'est le principe des bonnes institutions de montrer incessamment un pas fait en avant, un progrès, une amélioration sensible. L'Orphéon en est un exemple.

A part les raisons, d'un ordre élevé, sur lesquelles s'appuie cette institution, si promptement et si généralement répandue, — on peut ajouter que la pratique chorale a fait naître, dans notre modeste ville, des conséquences capables de surprendre.

Et d'abord, si l'on veut bien en convenir, avant que le principe d'une association orphéonique eût été posé parmi nous, quelles ressources artistiques existaient au sein de notre ville? Et si quelques ressources existaient à l'état latent, quelles occasions avaient-elles de se produire, de se développer! Aucunes.

Mais si la Société orphéonique, en dépit des préventions des uns et de l'indifférence des autres, a pu être définitivement constituée, a-t-elle servi uniquement à former, — musicalement parlant, — quelques chanteurs plus ou moins habiles, à révéler quelques aptitudes vocales plus ou moins sérieuses? — L'Orphéon doit, avant tout, s'employer à créer des musiciens de science, de raisonnement; secondairement il doit produire, à l'infini, des praticiens, soit pour l'art vocal, soit pour l'art instrumental.

C'est ce qui n'a pas tardé à se réaliser. A peine la Société chorale a-t-elle fonctionné, qu'il a été formé une Société instrumentale. Une seconde ne tardera pas à paraître; il en surgira d'autres, n'en doutez pas. N'est-il pas déjà question d'une Société orchestrale? — Ce serait là, sans doute, le résultat final auquel les instrumentistes devraient tendre; c'est à cela que doivent parvenir tous les efforts, car une telle société est la pépinière de tous les musiciens profonds, l'expression artistique la plus élevée. — On y viendra.

D'ailleurs nul n'a pu méconnaître l'importance des services que de telles sociétés peuvent rendre dans une cité, soit pour l'éclat d'une fête publique, soit pour le soulagement des infortunes. Nous l'avons bien vu, dernièrement encore, alors que notre jeunesse a voulu dire aussi son hymne au profit de la grande infortune de nos frères du Nord; nous l'avons bien vu encore lorsque, pour ajouter à la pompe d'une fête de bienfaisance, elle a fait entendre ses chants et ses fanfares harmonieuses! — Leur concours ne peut-il enfin devenir un encouragement et une ressource pour ces artistes d'élite, ces flambeaux de l'art, qui viennent, de loin en loin, nous révéler la valeur d'une riche nature, étaler devant nous les splendeurs d'un art merveilleux?

N'est-ce rien cela? Mais plaçons-nous à un nouveau point de vue.

Il y a lieu d'être surpris, à l'audition de notre Société chorale, de notre jeune Société, de trouver un résultat pareil à celui qui a été obtenu. Quand on songe que, nonobstant les embarras, les difficultés et les exigences d'une première organisation, il a été possible d'amener des jeunes gens, pour la plupart ignorants des principes de musique, à exécuter en mesure, avec justesse, avec un certain sentiment des nuances et d'expression, il y a là un juste sujet d'étonnement. — Eh! bien, dans l'espace d'une année et demie, ces jeunes gens, en dehors des cours de théorie qui ont été faits, ont trouvé le temps d'étudier et d'apprendre près de vingt chœurs profanes, sans parler de quelques chœurs religieux. Nous affirmons même qu'ils ont été dits d'une manière très convenable.

Ce n'est pas tout. Près de douze solistes se sont produits dans les trois Concerts, donnés jusqu'à ce jour. A l'occasion de ce dernier, il a été impossible d'admettre tous ceux qui eussent pu, avec avantage, se produire isolément. Outre que ce fait donne la preuve de l'éducation musicale de beaucoup d'adeptes, il répond aux préventions injustes de certains esprits au sujet de l'organisation musicale de nos compatriotes. Nous répondrons hardiment à tous les Aristarques rigides, qui nous reprocheraient d'avoir mis beaucoup de complaisance à dire les nombreuses révélations produites au sein de la Société orphéonique, qu'elle renferme des sujets capables de faire honneur à plusieurs Sociétés de même nature. Nous avons remarqué des ténors, quelques basses, surtout des barytons, doués d'aptitudes exceptionnelles.

Riez, si tenez votre fantaisie, vous tous qui jugez ces néophytes de l'art du haut de vos grandes connaissances; mais leur mérite ne fût-il pas au niveau que notre estime pour eux ambitionne, ne seraient-ils pas un peu excusables? Ils vous le diront eux-mêmes avec candeur: « Je suis un simple ouvrier illettré ou à peu près, prenant, sur mes loisirs ou sur mon sommeil, deux ou trois heures par semaine, pour étudier un art que j'aime, et j'ai cru que cette préoccupation était préférable à celles qu'engendrent l'oisiveté ou la débauche. »

Cependant nous devons rendre compte de la Soirée de dimanche dernier. Nous le ferons brièvement à notre grand regret. Le programme était long, varié du reste; nous ne pourrions nous appesantir sur quelques-uns, sans sacrifier les derniers. Nous voulons dire quelque chose sur tout et sur tous.

Un mot d'abord sur la salle, sur le public, sur les aménagements de la scène. L'heure de l'ouverture des bureaux a vu arriver, à la salle de Spectacle, un public d'élite. Bientôt les loges de la galerie étaient meublées: il est superflu d'ajouter combien de gais visages, de fraîches toilettes, resplendissaient à l'éclat du lustre. Toutes les autres parties de la salle ont été également remplies. Beaucoup de beau monde et d'excellentes dispositions! On peut préjuger, dès les premiers instants, du charme d'une soirée: les présentiments n'ont pas été trompeurs.

D'ailleurs, la scène n'a pas pu contribuer à placer le public sous d'heureuses impressions. Au lever du rideau, un tableau charmant est apparu à tous les yeux. Le décor représente une forêt. Dans le fond de la scène, sur des gradins échelonnés, sont assis les orphéonistes, coiffés du bonnet béarnais aux couleurs éclatantes, vêtus d'un costume uniforme et fort avantageusement modifié. Au milieu et un peu en avant de la compagnie, brille son étendard somptueux. Tout le devant de la scène est occupé par la société de Sainte-Cécile, rangée en demi-cercle: chaque musicien est muni de son instrument et pourvu de ses insignes. Un lustre est appendu vers le point central; de tous côtés, aux branches des

arbres, se balancent des lanternes vénitienes. La lumière de la rampe est tamisée par de la verdure et des fleurs; au-dessus des têtes plane un grand cartouche, sur lequel sont représentées les armes de la ville, et où on peut lire: *Société orphéonique de Cahors*. — C'est un magnifique spectacle! Des applaudissements éclatent de toutes parts.

Nous ne suivrons pas le programme par ordre. Nous ne tâcherons pas moins de donner à chacun l'éloge qui lui revient.

Faisons à la société instrumentale l'honneur du début: elle en est digne pour la courtoisie avec laquelle elle s'est empressée de donner son concours. C'est qu'en effet toutes les sociétés musicales d'une ville, destinées à se compléter les unes par les autres, doivent se prêter un mutuel appui: elles le doivent pour l'art; elles le doivent pour leur dignité et leur intérêt propre. Honneur à tous ceux qui l'ont compris! — La société Sainte-Cécile a exécuté d'abord *l'Enchanteresse*, ouverture, ensuite une fantaisie militaire. Beaucoup plus d'ensemble! Expression mieux sentie! Cette société avait commencé la séance; elle a voulu la clore. Elle a joué la *Retraite*.

L'Orphéon a chanté quatre chœurs, nouveaux pour notre public. Il a chanté, en premier lieu, le *Salut aux Chanteurs!* d'A. Thomas: chœur brillant, dit avec verve et justesse; — en second lieu, le chœur des gardes-chasse du *Songe d'une nuit d'été*. En dépit d'une modulation difficile, le chœur a été enlevé.

— Dans la seconde partie, l'Orphéon a fait entendre, d'abord, un harmonieux cantate: *Lou Parpaillot*. Nos jeunes orphéonistes ont su mettre, dans ce morceau, des nuances de douceur et d'éclat du plus délicieux effet. L'auditoire a été charmé de la composition et de l'exécution: il a accueilli cela comme une vieille chose, à laquelle il a revêtu toujours, avec laquelle il a été bercé!... — Enfin, est venu ce fameux chœur d'invocation à la France!... Ce chœur, composé à l'occasion d'un voyage des orphéonistes parisiens à Londres, et chanté pour la première fois sous les voûtes du Palais de cristal de Sydenham, causa en Angleterre une impression profonde: la circonstance et le lieu l'expliquent assez. Nos jeunes orphéonistes l'ont dit dans d'autres conditions; cependant, si leur interprétation, dépourvue de ce prestige, n'a pas causé une émotion pareille, elle n'a pas été sans mérite. Vigueur, suavité, puissance, ont été employées tour-à-tour; et l'auditoire, non prévenu par l'exécution de Londres, ne s'est pas demandé si ce chant était susceptible de toucher plus vivement: il s'est déclaré fort satisfait.

Nous dirons à l'éloge de nos orphéonistes, peut-être de l'habile directeur, M. Fenouillet que le chœur, quoique dépourvu encore de chefs d'attaque francs et solides, comme il en viendra sans doute par la suite, saisit l'intonation et le rythme avec facilité; il chante juste et aborde avec assez de hardiesse et de succès les difficultés ardues. Il y a évidemment progrès; il est surtout sensible pour les personnes qui connaissent les nouveaux chœurs. Toutefois, personne ne doit se le dissimuler, ces morceaux peuvent être perfectionnés encore, et ils peuvent être dits avec la couleur, la netteté, l'ensemble que donne l'étude et la pratique. — Courage! le plus difficile est fait. Les concours doivent sanctionner de tels efforts.

Six membres de l'Orphéon étaient inscrits au programme pour chanter des soli. Nous les citerons tous, et sans malice; car, ainsi que le dit Erasme: *Admonere volumus, non mordere*....

M. Teulière a fait preuve de bon vouloir: c'est une qualité précieuse pour un orphéoniste. — M. Séguy a chanté la *Sentinelle perdue*. Il y a progrès notable. En raison de l'intelligence, de la difficulté, M. Séguy a perdu un peu de l'assurance qu'il avait précédemment montrée; en compensation, la phrase est mieux réglée, la diction plus musicale. Allons! de la pratique, et ce virtuose utilisera, au profit de l'Orphéon, un magnifique organe. — M. C., basse, a chanté la romance du *Val d'Andorre*. L'émission de la voix, — laquelle ne manque, d'ailleurs, ni de mordant ni de timbre, — est un peu inculte, un peu rude. Il doit s'appliquer à la rendre plus moelleuse.

M. Lacombe est doué de la plus jolie voix de baryton qu'on puisse entendre. Le morceau choisi par lui, *l'Aveugle*, était noté un peu haut. Le jour où il choisira des airs plus en rapport avec ses registres, il fera le plus grand plaisir. — M. Cambou a dit le *Noël* d'Adam avec un succès complet et mérité. Ce jeune homme lutte contre une voix de ténor, sinon ingrate du moins incomplète; mais nul ne saurait chanter avec plus de justesse, de sentiment et de goût. Il phrase tout simplement comme un chanteur de l'Opéra, et des bons encore!... — Disons tout de suite que la partie bouffe a été remplie par MM. M. et L. — On ne saurait se charger plus complaisamment d'égayer son auditoire, et s'acquitter plus convenablement de son rôle.

Voilà pour le contingent orphéonique. Un seul mot. Nous ne saurions trop conjurer les personnes qui président à l'administration de la Société de se montrer sévères pour admettre les solistes à l'audition publique. Cette faveur insigne doit leur être accordée, alors seulement qu'elle peut tourner à leur avantage, d'ailleurs la dignité des soirées en pourrait souffrir.

Dans la deuxième partie, notre ténor amateur, M. O. C., a dit deux morceaux. Un chanteur de l'Opéra, disions-nous tout à l'heure! et le mot était l'expression d'une opinion particulière; nous pourrions le répéter, au sujet de M. O. C.: il serait ici l'expression avérée de l'opinion publique. A coup sûr l'air de la *Juive*, interprété comme il l'a été, serait applaudi partout. — Nous avons encore remarqué, cette fois, une amélioration sensible sur un point: beaucoup de sobriété et de modération dans la sonorité. Le goût le plus délicat ne trouverait rien à reprendre; aussi le charme était complet.

Parmi les instrumentistes, nous avons entendu la gracieuse pianiste, M<sup>lle</sup> Fenouillet. Chacun le sait, M<sup>lle</sup> Fenouillet est élève de Prudent; mais chacun ne savait pas que les conseils du célèbre professeur ont fort bien développé les ressources d'une riche organisation. Cette artiste a dit l'air varié de *Lucie* avec fermeté, sentiment et délicatesse. Elle interprète parfois avec la fougue naturelle à son âge, — car M<sup>lle</sup> Fenouillet a le charme défiant d'être jeune; mais plus tard, quand elle reprendra l'étude de ce morceau, qu'elle s'appliquera à fondre les effets et les nuances diverses, elle pourra rendre cette page du maître comme le maître lui-même. — Après le pianiste professeur est venu le pianiste élève, M. C...! un pianiste miniature! C'est un petit garçon de 7 ans, qui a dit avec aplomb, un goût parfait, un air

varié sur des motifs de la *Dame Blanche*. Le petit bambin ne se doutait pas qu'il ne faut pas jouer avec le feu; aussi est-il allé jusqu'au bout avec une assurance réjouissante. Excellent début!

Nous avons applaudi aussi un violoniste de notre ville, un instrumentiste de mérite, qui ne s'était jamais fait entendre dans les concerts; il a voulu faire acte de fraternité artistique, nous l'en félicitons. Il n'a rien perdu à cette audition; le public y a gagné. M. V. joue juste; il a un son fort agréable. Il a été très-bien secondé par ses co-exécutants: Un jeune pianiste et un jeune violoncelle. Très-bien, Messieurs! — N'oublions pas un deuxième morceau d'ensemble, un quatuor de Mozart très-convenablement rendu. Le meilleur éloge à faire d'un morceau de musique classique, est de dire qu'il a été trouvé court: nous croyons que c'est la vérité.

Du reste, nous avons été charmés, nous le déclarons en toute sincérité, de voir tous les genres de musique ainsi abordés et accueillis; mais nous avons été bien plus touchés de voir combien les personnes de la gravité la plus notoire, des caractères les plus divers, s'étaient empressées de donner leur concours sympathique à ce délassement public. — C'est un fait qui prouve que l'art est une émanation divine, à laquelle tous les âges et toutes les conditions peuvent à la fois, rendre un culte sérieux et durable.

En résumé, l'institution orphéonique a commencé à produire ses fruits dans notre ville. Sous le double rapport de la moralisation des masses et de la propagation de l'art musical, les faits peuvent témoigner du résultat acquis. Le dernier Concert a rassemblé, d'une part, plus de cent musiciens, chanteurs ou instrumentistes, choristes, artistes ou amateurs musiciens, de toute condition, de tout âge; de l'autre, près de cent cinquante patrons, lesquels donnent leur sympathie et leur appui à la Société. Enfin, fait significatif! Tout ce que la ville renferme de talents acquis, de personnes heureusement douées s'est offert, comme à l'envie, pour s'associer à une œuvre commune. Ne le croyez pas, ils ne sont point venus animés d'un sentiment de vanité puérile, mais comme inspirés du désir de participer à une de ces manifestations de l'art, qui signalent une ère de progrès et de lumières. — Platon n'a pas craint de dire que l'on ne peut faire de changement dans la musique, qui n'en soit un dans la constitution de l'Etat.

B.

Par décision en date du 7 avril 1863, et par une faveur exceptionnelle, S. Exc. M. le ministre des finances, sur la proposition de M. le directeur général des postes, a bien voulu accorder au Comité national de bienfaisance de Rouen la franchise postale pour toutes les correspondances qu'il expédie ou qui lui sont adressées d'un point quelconque de l'empire.

En conséquence, les lettres adressées au Comité national, à Rouen, n'ont plus besoin d'être affranchies.

C'est le 17 mai qu'aura lieu la première des 4 éclipses de l'année 1863. Elle sera partielle et visible en France. L'éclipse commencera à 2 heures 58 min.; et finira à 7 heures 22 minutes: sa grandeur sera de 86/000<sup>es</sup> du soleil. — Elle sera visible dans une grande partie de l'Europe, en Angleterre, en France, en Italie, en Allemagne, en Russie, en Sibérie et dans l'Amérique du Nord.

Le *Moniteur* du 2 mai publie la loi en vertu de laquelle le département du Lot est autorisé, conformément à la demande que le Conseil général en a faite, dans sa session de 1862, à s'imposer extraordinairement, par addition, au principal des quatre contributions directes, trois centimes cinq dixièmes pendant sept ans, à partir de 1864, et deux centimes cinq dixièmes pendant six ans, à partir de 1871, dont le produit sera affecté au remboursement et au service des intérêts de l'emprunt autorisé par la loi du 14 juin 1859, pour les travaux des chemins vicinaux de grande communication.

Cette imposition sera recouvrée indépendamment des centimes spéciaux dont la perception pourra être autorisée, chaque année, par la loi de finances en vertu de la loi du 22 mai 1836.

Le tribunal civil de Lyon vient de déclarer que les employés d'une Compagnie de chemin de fer n'ont pas le droit de refuser un carton parmi les colis d'un voyageur, sous prétexte qu'un carton ne présente pas les conditions d'un emballage suffisant.

Les Compagnies de chemin de fer sont soumises aux mêmes règles que les voitures par terre et par eau (art. 1782 du Code Napoléon et 103 et suivants du Code de commerce).

Elles doivent effectuer le transport de tous les objets qui leur sont remis, moyennant les conditions déterminées par les cahiers des charges qui leur sont propres.

Elles ne peuvent exiger d'autres conditions d'emballage que celles usitées dans le commerce et consacrées par l'habitude.

On nous écrit de St-Cernin :

Samedi dernier, 2 mai, vers trois heures du soir, un violent coup de tonnerre a éclaté sur St-Cernin. La foudre s'est abattue sur le sieur Laferrerie qui labourait son champ avec deux vaches, près le village de Malpeyre, où il demeure.

L'homme et l'attelage sont tombés foudroyés et sans donner signe de vie.

La femme de Laferrerie, qui se trouvait à quelques pas, n'a rien vu, ni rien senti. Après le coup, elle a aperçu son mari affaissé dans le sillon et les vaches renversées.

Le fluide a frappé le malheureux à la tête et lui a brûlé une partie de la figure. Sa blouse et ses habits ont été ouverts sur un côté; on a trouvé son chapeau et un soulier à une certaine distance.

Laferrerie laisse une veuve et quatre enfants, l'un sous les drapeaux, les autres trois en bas âge, il était dans la plus profonde misère.

Des deux vaches tuées, une appartenait à Laferrerie, l'autre à un de ses voisins aussi misérable que lui; ces deux malheureux ne pouvant pas nourrir chacun un attelage, avaient l'un et l'autre une bête et chacun à son tour les accouplaient pour leurs travaux.

La mort de Laferrerie laisse sa famille sans pain.

On nous écrit de Vayrac :  
Jusqu'ici tout nous fait espérer une bonne récolte en céréales, les pluies, quoique rares, entretiennent assez d'humidité pour maintenir la belle venue des blés sur les terrains calcaires de nos plateaux, sans être nuisible en rien à ceux des terrains de la vallée. Aussi le prix du blé penche-t-il pour ainsi dire à la baisse. Le froment s'est vendu à la foire de Vayrac, 1<sup>er</sup> mai, de 21 fr. à 21 fr. 50; le seigle, de 16 fr. à 16 fr. 50; le maïs, de 11 fr. 50 à 12 fr. 40; le sarrasin, de 11 fr. à 11 fr. 50; haricots, de 18 à 19 fr.; le chènevis, de 15 fr. 50 à 16 francs; le tout à l'hectolitre.

ERRATA du dernier Numéro.

Dans l'article sur les *Fouilles d'Uxellodunum*, il s'est glissé quelques petites fautes d'impression que nous devons relever.

A la 2<sup>e</sup> page du Journal, vers le milieu de la 3<sup>e</sup> colonne, il y a un *aline* qui commence ainsi :

« Les fouilles qu'on vient de faire à Luzzech ont ainsi amené la découverte d'un autre fossé, dans l'intérieur de la presqu'île... »

Dans cette phrase, au lieu de ce mot: « la découverte d'un autre fossé, » lisez: « la découverte d'un ancien fossé. »

En substituant par mégarde le mot *autre* au mot *ancien*, l'imprimeur avait donné à la phrase une signification inexacte.

A la 3<sup>e</sup> phrase du même *aline*, au lieu de ces mots: « on a suivi le prolongement, » lisez: « on a suivi le prolongement. »

A l'avant dernier *aline* de la même colonne, au lieu du mot *agraphe*, lisez *agrafe*.

CAISSE D'ÉPARGNE DE CAHORS.  
Séance du 3 mai 1863.

22 Versements dont » nouveaux..... 4,400<sup>fr</sup> 42  
2 Remboursements dont » pour solde. 608 01

TAXE DU PAIN. — 1<sup>er</sup> mai 1863.  
1<sup>re</sup> qualité 32 c., 2<sup>e</sup> qualité 29 c., 3<sup>e</sup> qualité 27 c.

TAXE DE LA VIANDE. — 12 mars 1862:  
Bœuf: 1<sup>re</sup> catégorie, 1<sup>fr</sup> 15<sup>c</sup>; 2<sup>e</sup> catégorie, 1<sup>fr</sup> 05<sup>c</sup>.  
Taurneau ou Vache: 1<sup>re</sup> catég., 95<sup>c</sup>; 2<sup>e</sup> catég., 85<sup>c</sup>.  
Veau: 1<sup>re</sup> catégorie, 1<sup>fr</sup> 30<sup>c</sup>; 2<sup>e</sup> catégorie, 1<sup>fr</sup> 20<sup>c</sup>.  
Mouton: 1<sup>re</sup> catégorie, 1<sup>fr</sup> 25<sup>c</sup>; 2<sup>e</sup> catégorie 1<sup>fr</sup> 15<sup>c</sup>.  
Pour la chronique locale: A. LAYTOUT

Nouvelles Étrangères.

ITALIE.

Le roi est de retour. La session est prorogée à la fin de mai.

Un meeting en faveur de la Pologne a été interdit à Gènes, par crainte de perturbation.

Le prince Napoléon et la princesse Clotilde sont à Turin.

— Le Pape voyagea du 5 au 12 mai, évitant de rencontrer les Piémontais massés sur les frontières des Etats pontificaux pour exécuter des salves en l'honneur du Saint-Père.

POLOGNE.

M. Miniszewski, maître des requêtes au conseil d'Etat, et l'un des rédacteurs du *Journal officiel de Varsovie*, a été assassiné le 2 mai dans l'escalier de sa maison. Le meurtrier n'a pas été découvert.

— Dans plusieurs rencontres, d'après une dépêche de Cracovie (polonoise), les insurgés ont eu l'avantage. A Posen, une visite domiciliaire, pratiquée chez le comte Dzialinski, membre du parlement, a amené la découverte d'un plan d'organisation révolutionnaire en faveur de la Pologne.

— Le *Journal de Posen*, du 29, publie la correspondance suivante, en date de Slupza, 27 avril:

Nous recevons la nouvelle d'un engagement important qui a eu lieu entre les forêts de Lubstow et le lac de Goplo. Les insurgés étaient commandés par M. Young de Blankenheim. Les Russes, au nombre de 4,800 hommes, se voyant inférieurs en force, battirent en retraite, mais poussés et poursuivis vivement par les Polonais depuis midi jusqu'à quatre heures, ils se réfugièrent dans les bois de Luszczewo sur le lac de Goplo. Là leur position étant très avantageuse, ils en profitèrent pour résister. M. Young, à la tête des faucheurs, les attaqua avec une telle vigueur qu'il en jeta dans le lac une grande partie et le reste (environ mille hommes assure-t-on), passa la

frontière prussienne et entra dans le district d'Inowroclaw près la station douanière de Krzywokolano. Les Polonais ont eu quarante tués et cinquante blessés. Les moscovites ont laissé sur le champ de bataille un nombre considérable de morts et de blessés; ces derniers sont soignés dans le camp polonais. Une vingtaine de Russes ont été faits prisonniers.

— On écrit, le 27 avril, du royaume de Pologne au même journal :

J'apprends de source certaine qu'une colonne moscovite de deux cents hommes, arrivée à Ciechocinek, le 23 avril, s'est mise à la poursuite des insurgés qui avaient proclamé la veille le gouvernement national et s'étaient emparés de 7,000 roubles des caisses de l'Etat avant de quitter la ville. En se dirigeant sur Radziejowo, les insurgés rencontrèrent une autre colonne moscovite sortie de Wloclawel et commandée par le major Nelidow. La rencontre eut lieu entre les villages de Piotrkow et de Radziejowo; elle fut très-meurtrière; le résultat a été favorable aux insurgés qui ont mis en déroute les moscovites. Soixante de ces derniers sont entrés dans les rangs des insurgés. Le rapport officiel du commandant de gendarmerie constate l'exactitude des faits que nous venons de rapporter.

SUÈDE.

Une discussion a eu lieu au sein de la Diète, sur la question de Pologne.

Le rapport de la commission proposait d'exprimer les sympathies de la Suède pour la Pologne, et la confiance du pays pour le gouvernement.

Le ministre a déclaré que la Suède avait déjà envoyé deux notes sur la Pologne à la Russie.

Les Etats de la noblesse et du clergé ont adopté un ordre du jour exprimant la confiance que le gouvernement agirait pour la Pologne de concert avec les puissances, recommandant de maintenir la paix, à moins que les intérêts et la dignité de la Suède ne conseillent d'agir autrement.

Les Etats de la bourgeoisie et des paysans ont rejeté la recommandation du maintien de la paix, exprimant seulement leur confiance dans le gouvernement qui connaît les sentiments du pays.

Pour extrait : A. LAYTOU.

Paris.

5 mai.

Mardi 5 mai, a été célébré, dans l'église métropolitaine, à 11 heures, un service anniversaire de la mort de Napoléon I<sup>er</sup>.

— Le 1<sup>er</sup> mai, jour d'ouverture de l'Exposition Universelle des beaux arts, au palais de l'Industrie des Champs-Élysées, plus de 30,000 personnes ont encombré les vingt salons depuis

10 heures du matin jusqu'à 6 heures du soir. Le catalogue de l'Exposition de 1863 a 414 pages et contient 2,923 numéros d'objets exposés, non compris le beau portrait de S. M. l'Impératrice de Russie qui occupe la place d'honneur dans le grand salon et celui de S. M. l'Impératrice des Français, signés Winterhaller; le modèle en relief de la salle de l'Opéra, par M. Garnier. En 1861 le nombre des numéros était de 4,102; en 1859 de 3,894; en 1857 de 3,483; et en 1855 (Exposition Universelle) de 5,112. Cette différence en moins en 1863 s'explique par le maximum de trois objets d'art imposé à chaque artiste.

— On dit que dans le conseil des ministres tenu hier sous la présidence de l'Empereur, il a été décidé que les élections générales auraient lieu les 9 et 10 juin. Le décret de convocation des collèges serait inséré au *Moniteur* dès la clôture de la session.

Pour extrait : A. LAYTOU.

Faits divers.

La grenouille doit être, au point de vue de la pêche, considérée comme un poisson? Tel est la question que la cour impériale de Montpellier, par un arrêt de 10 novembre dernier, vient de résoudre d'une manière affirmative, et qui ne laissera plus de doute dans l'esprit des personnes qui, jusqu'à ce jour, avaient cru que l'on pouvait impunément, soit en temps prohibé, soit sur des étangs ou cours d'eau considérés comme propriétés privées, se livrer à la pêche et à la destruction de ces animaux.

Un soldat en activité de service est-il contraignable par corps? — Cette question, sur laquelle la jurisprudence est divisée (il y a pour l'affirmative deux arrêts des cours de Caen et d'Alger; deux pour la négative, cours de Paris et de Rouen), vient de se présenter devant la première chambre du tribunal d'Angoulême.

Un jeune sergent, appartenant au corps des tirailleurs sénégalais, en arrivant à Paris par suite d'un congé de convalescence, avait été arrêté à la requête d'un de ses créanciers. Il demandait sa mise en liberté, en soutenant qu'étant en activité de service et incorporé dans un régiment qui, au Sénégal, est réputé en campagne, il ne pouvait être contraignable par corps.

Le tribunal a jugé que la loi sur la contrainte par corps ne faisait aucune exception en faveur des militaires; qu'en fait, le demandeur n'a-

vait pas été arrêté sous les drapeaux, mais à Paris, où il résidait en vertu d'un congé, et, en conséquence, il a maintenu l'arrestation.

Pour extrait : A. LAYTOU.

AVIS

Pierre Miquel, instituteur à Crégols, canton de St.-Géry, prévient les marchands, fournisseurs, boulangers et toute personne avec ou sans profession, qu'il n'entend nullement payer et qu'il ne paiera pas les emprunts que pourrait contracter sa femme, Marguerite Fournié; qu'il ne tiendra pas compte des sommes perçues par elle.

Cet avis est donné afin de mettre sa délicatesse et sa loyauté à l'abri de tout reproche. Crégols, ce 2 mai 1863.

MIQUEL.

Obligations hypothécaires.

Construction du quartier neuf du Luxembourg. En vertu des traités passés avec la ville de Paris et approuvés par décrets impériaux.

Ouverture de la souscription pour la troisième série des obligations hypothécaires de la Société du quartier neuf du Luxembourg, comprise dans l'émission totale de douze mille huit cents obligations.

Les première et deuxième séries sont entièrement souscrites.

Conditions et avantages de la souscription :

- 1° — Les obligations émises à cinq cents francs sont remboursables à six cent vingt-cinq francs, par voie de tirage au sort annuel et dans un délai de 46 ans.
- 2° — Ces obligations produisent un intérêt annuel de vingt-cinq francs, payables sans frais ni impôts, le 1<sup>er</sup> juin et 1<sup>er</sup> décembre de chaque année, à Paris, au siège social, 62, rue de Richelieu, et dans les départements, chez les banquiers chargés de recevoir les souscriptions.
- 3° — Le versement des souscriptions s'opère, soit en une seule fois au moment de la souscription, soit par cinquième et de mois en mois à partir de la date du premier versement qui a lieu en souscrivant.
- 4° — Les souscriptions jouissent de la totalité des intérêts sur le montant de leur souscription, à partir du jour du versement du premier cinquième.
- 5° — Il est attribué une bonification immédiate de 4 francs 46 centimes par chaque obligation entièrement libérée au moment de la souscription.
- 6° — Les titres sont nominatifs ou au porteur au choix des preneurs.

Le remboursement des obligations et celui de la prime de 425 fr. sont garantis par voie d'inscription hypothécaire prise au profit des porteurs d'obligations sur tous les terrains, maisons et constructions composant et devant composer ledit quartier, et représentant une valeur de quinze millions huit cent quarante-cinq mille francs. Cette inscription a été prise au bureau des hypothèques de Paris (1<sup>er</sup> bureau,

vol. 958, n° 134), le 12 avril 1861.

Aussitôt après la clôture de la souscription, les formalités seront remplies pour que les titres soient cotés à la Bourse de Paris.

On souscrit chez les banquiers et les notaires et notamment :

- A Cahors, chez MM. J. Cangardel et fils, banquiers;
- A Figeac, chez M. Liévin, banquier;
- A St.-Céré, chez M. Murat, banquier;
- A Gourdon, chez M. Taillade, banquier;
- A Souillac, chez M. Firmin Martine, fils, banquier.

AVIS AUX PROPRIÉTAIRES DE CHEVAUX

Plus de feu ! 40 ans de succès !

Le *Liniment-Boyer-Michel* d'Aix (Provence), remplace le feu sans trace de son emploi, sans interruption de travail et sans inconvénient possible; il guérit toujours et promptement les boiteries récentes ou anciennes, entorses, foulures, écartés, molette, faiblesses de jambes, etc. (Se défier des imitations et contrefaçons.) Dépôt à Cahors, Vinel, ph., et les princip. pharm<sup>s</sup> du dépt.

**Avis.** En envoyant un franc 40 centimes en timbres-poste à M. Disdéri, photographe de S. M. l'Empereur, 8, boulevard des Italiens, à Paris, on recevra franco, par le retour du courrier, le portrait-carte de 321 (trois cent vingt-et-une) célébrités contemporaines. (Affranchir).

BULLETIN FINANCIER.

BOURSE DE PARIS.

4 mai 1863.

Au comptant :	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.
3 pour 100 .....	69 40	» 05	»
4 1/2 pour 100 .....	97 40	» 45	»
5 mai.			
Au comptant :			
3 pour 100 .....	69 55	» 15	»
4 1/2 pour 100 .....	97 30	»	» 40
6 mai.			
Au comptant :			
3 pour 100 .....	69 50	»	» 05
4 1/2 pour 100 .....	97 25	»	» 05

ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Naissances.

- 5 mai. Henras (Marie-Louise-Ernestine), boulevard Sud.
- 5 — Rigal (Jules), St.-Georges.

Mariages.

- 3 — Cubaynes (Antoine), cultivateur, et Bossuge (Marguerite), sans profession.

Décès.

- 2 — Cournou (Marie-Anne), sans profession, 88 ans, rue Sainte-Barbe.
- 3 — Lagarrigue (Antoine), négociant, 41 ans, Pont-Neuf.
- 4 — Delpérier (Pierre), naturel, 5 ans, rue du Rempart.

Pour tous les articles et extraits non signés : A. LAYTOU.

Médaille unique à l'exposition de Londres.

CÉLÈBRES JUPES-CAGES AMÉRICAINES

HAUTES NOUVEAUTÉS pour le printemps et l'été 1863, dites à *willets*, *diamant*, *zéphir* et *expansion*.

GRACE, BON MARCHÉ, LÉGÈRETÉ, DURÉE. — Exiger les timbres THOMSON et MILLIER, brevetés s. g. d. g.



3 MÉD. D'OR AUX EXP. NAT. DE 1839 1844 et 1849. GRANDE MÉDAILLE D'HON. A L'EXPOSITION UNIV. 1853.

## ORFÈVREURIE CHRISTOFLE

Manufactures } à Paris, rue de Bondy, 56.  
à Carlsruhe (Grand-Duché de Bade).

### NOUVEAU TARIF-ALBUM

COUVERTS ARGENTÉS A 80 GRAMMES

DEUX MÉDAILLES A L'EXPOSITION DE LONDRES 1862.

ALFENIDE

Il est bien difficile à nos représentants d'avoir dans leurs magasins un échantillon de chacun des produits que nous fabriquons, mais ce qu'il est nécessaire qu'ils aient, et ce qu'ils ont, c'est un assortiment capable de donner une idée de notre fabrication dans tous les genres. Pour leur venir en aide, ainsi qu'à toutes les personnes qui, tant en France qu'à l'étranger, désirent vendre les produits de notre manufacture, comme aussi pour donner une garantie au consommateur, nous avons édité un **TARIF-ALBUM** donnant le **DESSIN ET LE PRIX DE VENTE** de chaque objet, avec le **POIDS D'ARGENT DÉPOSÉ**, et que l'acheteur peut toujours se faire représenter.

Nous n'avons certes pas à nous plaindre de la faveur avec laquelle les négociants de tous les pays acceptent aujourd'hui nos produits, mais cependant, à la stricte loyauté commerciale, il y a malheureusement encore des exceptions. Aussi voit-on certains marchands combiner leur publicité de façon à faire croire que chez eux on ne trouvera que **NOTRE ORFÈVREURIE**, et, quand l'acheteur s'y présente, on lui offre tout autre chose, et on le détourne de l'achat de nos produits. C'est là une manœuvre que nous nous faisons un devoir de signaler pour mettre en garde l'acheteur contre les tromperies dont il est encore malheureusement trop souvent victime. La meilleure garantie pour ceux qui n'ont pas de fournisseurs attitrés, leur inspirant toute confiance, est de s'adresser à nos Représentants, dont nous donnons le nom et l'adresse dans les journaux de chaque localité.

**Nos Représentants, à Cahors, sont MM. CANGARDEL et fils.**

**TRAITÉ PRATIQUE COMPLET DES MALADIES DES VOIES URINAIRES**

et de toutes les infirmités qui s'y rattachent chez l'homme et chez la femme; à l'usage des gens du monde. — 1<sup>re</sup> édition: 1 volume de 900 pages, contenant l'anatomie et la physiologie de l'appareil urinaire, avec la description et le traitement des maladies de vessie, rétrécissement, pierre, gravelle; illustré de

**314 FIGURES D'ANATOMIE**

par le docteur JOZAN, 182, rue de Rivoli.

2<sup>e</sup> Du même auteur: D'UNE CAUSE PEU CONNUE D'ÉPUISEMENT PRÉMATURÉ suite d'abus précoces, d'excès; précédé de considérations sur l'éducation de la jeunesse, sur la génération dans l'espèce humaine. 2<sup>e</sup> édition, 1 volume de 600 pages, contenant la description de la maladie, du traitement et de l'hygiène, avec de nombreuses observations de guérison: impuissance, stérilité.

Prix de chaque ouvrage: 5 fr. et 6 fr. par la poste, sous double enveloppe, en mandat ou en timbres. Chez l'auteur, docteur JOZAN, 182, rue de Rivoli; Masson, libraire, 26, rue de l'ancienne-Comédie, et chez les principaux libraires.

A l'aide de l'un ou de l'autre de ces livres, tout malade peut se traiter lui-même et faire préparer les remèdes chez son pharmacien.

**TAPISSERIE ET PASSEMENTERIE RIVIÈRE**

à Cahors, rue de la Préfecture, n° 8

Grand assortiment de papiers peints, à 3, 4 couleurs, à 35, 40, 45, 50 c. le rouleau, jusqu'aux prix les plus élevés, les papiers fins seront vendus à un rabais considérable.

Le sieur RIVIÈRE se charge d'exécuter toute commande d'ameublement qu'on voudra bien lui faire.

---

**VINS DE CHAMPAGNE.**

AGENTS et DÉPOSITAIRES pour l'exportation



et les départements du Sud-Ouest.

**CHANSAREL, LE VAVASSEUR & C<sup>ie</sup>**

Bordeaux, 33, Cours du XXX Juillet.

Le propriétaire-gérant, A. LAYTOU.

# LE PHÉNIX

COMPAGNIE FRANÇAISE D'ASSURANCES SUR LA VIE

SOCIÉTÉ ANONYME ÉTABLIE A PARIS, RUE DE PROVENCE, N° 40.

La Compagnie du PHÉNIX, ASSURANCES SUR LA VIE, fondée sous la forme anonyme, au capital de QUATRE MILLIONS de francs, est dirigée par le même conseil que la Compagnie du PHÉNIX, ASSURANCES CONTRE L'INCENDIE.

**OPÉRATIONS DE LA COMPAGNIE.**

**Dots des enfants.** — Associations mutuelles pour tous les âges, ouvertes pour 7, 10, 13, 16 et 19 ans de durée.

**Assurances pour la vie entière**, avec participation d'un Capital payable à la mort de l'Assuré. — Assurances temporaires. — Contre-Assurances. — Assurances au profit du Survivant désigné.

**Rentes Viagères** immédiates, — différées, — sur deux têtes, avec ou sans réduction, aux taux les plus avantageux.

S'adresser à M. Gobert, agent-général, à Cahors, maison du Palais-National, Boulevard sud-est.

Fonds à vendre consistant en Porcelaines, Cristaux et Denrées coloniales.

S'adresser à M. AMADIEU, place Saint-Maurice.